

# Vous informe

## Compte-Rendu du Comité Social d'Administration Local DDFIP MARNE du 21 juin 2023

### Élection des représentants du personnel au Conseil Médical de la DDFIP MARNE

Issu de la fusion entre les comités médicaux et commissions de réforme, le Conseil Médical est une instance consultative paritaire appelée à donner un avis sur l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie professionnelle, sur le taux d'invalidité qui en résulte ou sur l'attribution d'une allocation temporaire d'invalidité.

La liste des 15 agents élus au Conseil Médical comporte des représentants de la CGT Finances Publiques de la Marne, donc vous pouvez toujours compter sur la CGT pour vous accompagner et vous soutenir.

### Création du Centre de Contact des professionnels (CC PRO) de Châlons-en-Champagne



Dans le cadre des relocalisations des services de grandes métropoles vers des plus petits territoires, un centre de contact des professionnels sera créé au 1er septembre 2023 sur le site de Chanzy à Châlons-en-Champagne.

Ce centre de contact sera chargé de l'accueil à distance des professionnels des départements de l'Hérault, de l'Essonne et du Val d'Oise

#### Missions

- répondre aux appels téléphoniques (routage automatique des appels, progressivement jusqu'en novembre pour les SIE de 2 départements, et pour les SIE du 3<sup>e</sup> département en novembre puis au printemps 2024) ;
- accompagner les usagers dans leurs démarches auprès des services de la DGFIP et dans l'utilisation des services en ligne ;
- traiter les courriels reçus via la messagerie électronique (routage automatique pour les e-contact et routage manuel pour la BALF) ;
- assurer les actes de gestion de 1<sup>er</sup> niveau découlant des informations recueillies (Modification de la date de clôture exercice social, MAJ des coordonnées sauf RIB, Mémento/Profil Fiscal, Délivrance des n° de TVA intracommunautaire, MAJ prélèvement automatique et Renvoi des codes confidentiels).

#### Emplois

- Emplois créés : 2 A+ (IP et IDIV), 7 inspecteurs, 37 contrôleurs et 3 agents ;
- Effectifs pourvus à ce jour : 1 IP, 7 inspecteurs dont 2 stagiaires, 13 contrôleurs dont 11 stagiaires, soit 43 % des emplois créés (21/49) ;
- Actuellement campagne de recrutement de 17 contractuels (14 B et 3 C) sur des contrats de 3 ans renouvelables 1 fois, soit 45 % (17/38) des effectifs totaux prévus au 1er octobre 2023.

#### Organisation du travail et Conditions de travail

- les agents seront soumis au régime des horaires variables du lundi au vendredi (de 7h30 à 19 h, avec plages fixes de 9h30 à 11h30 et de 14 h à 16 h) ;
- ouverture de l'accueil téléphonique : de 8h30 à 18 h ;
- possibilité de périodes de pics définies par la DG de 8 h à 19 h et sur un maximum de 40 jours par an, connus au moins un mois à l'avance ;
- planning de travail des agents connus au moins 3 semaines avant les dates où leur présence est requise ;
- chaque inspecteur sera chargé de l'animation d'une équipe de 4 à 6 contrôleurs ;
- les 3 agents seront placés directement sous l'autorité du chef de service et de son adjoint pour assurer diverses missions transverses ;
- durée des vacations téléphoniques est au maximum de 5 h par jour, portée exceptionnellement à 6 h ;
- 20 minutes de pause est accordée toutes les 2h30 d'accueil téléphonique, dans la limite de 2 pauses par journée de travail. Elles peuvent être fractionnées selon le souhait de l'agent ;
- tous les agents bénéficieront d'un casque et d'un téléphone portable
- télétravail possible après une période de mise en route du Ccpro (ex : 6 mois après l'ouverture du CCpro de Lons-le-Saunier)

#### Rémunération

En attente de réponse de la direction sur un régime indemnitaire particulier.

#### Parking

Places de stationnement disponibles à l'intérieur de l'enceinte (actuellement en nombre suffisant pour l'ensemble des agents du CCpro) et projet de création par la collectivité d'un autre parking.

#### Restauration

Étude en cours pour installation d'offres telles que food trucks... et réflexion sur la création d'une restauration collective à Chanzy quand toutes les entités seront installées. La déléguée à l'action sociale recherche un partenariat avec des restaurations collectives à proximité du site de Chanzy. Dans l'attente de proposer une solution fiable, la CGT a demandé l'octroi de tickets resto aux agents et ce dès le 1er septembre.



### Intervention de la CGT

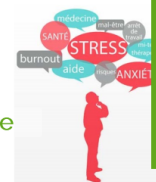
La CGT s'est fortement opposée au recrutement massif de contractuels (17 sur un effectif de 49, et à ce jour ça sera 17 sur 21 fonctionnaires) pour compenser les postes vacants, ce qui est révélateur de la casse du statut de la fonction publique et précarise nos emplois.

Nous avons déploré que seulement 78 % des emplois seront occupés (38/49) et à condition que la direction recrute à la hauteur des possibilités.

Par contre les missions des SIE des 3 départements qui dépendent du centre de contact des professionnels de Châlons-en-Champagne vont bien être transférées, certes progressivement, mais en totalité.



## Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)



Le TBVS est un dispositif de veille active qui, mis en synergie avec l'ensemble des outils du plan national d'amélioration des conditions de vie au travail (DUERP, observatoire interne, espaces de discussion...), contribue au développement d'une culture de la santé au travail et de prévention des risques psychosociaux dans le réseau.

Il fournit localement aux acteurs en charge de la prévention un constat permettant d'identifier des situations à risques, de suivre leur évolution et d'agir en conséquence.

### Quelques indicateurs marquants du TBVS de la DDFIP de la Marne

| Taux de couverture des emplois en 2022                                                                                                                                                                                                 | Nombre de congés de maladie de courte durée (inférieur ou égale à 5 jours) en 2022 | nombre de jours d'arrêts maladie en 2022 | Nombre de jours de congés mis en CET seulement sur l'année 2022                                                                                                                                                                                                                             | Volume horaire écarté en 2022                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 89,69 %                                                                                                                                                                                                                                | 358                                                                                | 5 959 jours                              | 4 533 jours                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 2 457 heures                                                                                                                         |
| Comparaison avec l'année 2021                                                                                                                                                                                                          |                                                                                    |                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                      |
| 96,62 % en 2021                                                                                                                                                                                                                        | 2021 = 308 jours                                                                   | 2021 = 4 401 jours                       | en augmentation de 15,5 % par rapport à 2021 = 3 921 jours                                                                                                                                                                                                                                  | Cet indicateur augmente de 12 % par rapport à 2021 (2 194 heures écartées)                                                           |
| Commentaires                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                    |                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                      |
| Ce qui signifie qu'il a manqué environ 10 % des effectifs sur toute l'année. Et il y a de fortes craintes pour ce taux se dégrade encore en 2023. Cet élément est structurant sur toutes les difficultés que rencontrent les services. | En augmentation de 16 %                                                            | En augmentation de 35 %                  | Cela représente pour une moyenne de 215 jours travaillés par an, 21 emplois à temps plein. Le stock de jours en CET dans le département est de 23 700 jours, ce qui représenterait pour la DDFIP de la Marne qui compte 723 emplois implantés, 110 agents embauchés sur une année complète. | Ce qui représente pour une journée de 7h42, 319 jours de travail "bénévole" pour la Marne (soit l'équivalent de travail d'1,5 agent) |

## Intervention de la CGT

Les résultats alarmants de l'observatoire interne et les indicateurs dégradés fournis dans le TBVS confirment ce que la CGT dénonce depuis des années : une dégradation constante de nos conditions de travail et qui ne s'améliorent pas, bien au contraire.

Nous avons aussi dénoncé que les « mesures prises » par la direction pour améliorer nos conditions de travail sont inefficaces et qu'il faut vite mettre en œuvre des actions concrètes.

Enfin, la CGT a insisté sur les principales causes de ce mal-être au travail : suppressions d'emplois, en plus des 10 % d'emplois vacants à la DDFIP de la Marne, restructurations incessantes que nous subissons depuis de nombreuses années, stagnation de nos rémunérations et perte de pouvoir d'achat... et nous sommes fortement inquiets pour l'année 2023.

### Réponse de la direction :

- la direction partage nos inquiétudes pour 2023 : elle fait son maximum, certainement pas assez, mais n'a pas de baguette magique ;
- impact du NRP et restructuration : le changement c'est difficile ;
- impact de la crise sociale.

### Questions diverses

#### La situation du SGC de Vitry-le-François

Interventions de certaines organisations syndicales dont la CGT suite à plusieurs fiches de signalement rédigées par les agents.

#### Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)

Charge significative de travail, Madame Fosse, actuelle cheffe du SIP de Châlons, fera l'intérim de chef de service à partir d'octobre puis prendra le poste au 01/01/2024.

#### Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS)

Demande de médiation entre les agents et le chef de service.

#### Centre des finances Publiques de Reims

Création à Reims de la Voie des Sacres entre la cathédrale et la basilique Saint-Rémi. « Risques » de suppression du parking usagers et difficulté d'accès au parking réservé aux personnels. La direction n'a pas été sollicitée sur le sujet par la Ville et l'a appris par la presse. Demande de rendez-vous a été faite avec la ville de Reims.

#### Frais de déplacement

La CGT constate que des demandes de remboursements de frais de déplacement ont été rejetées sur le motif que les agents n'ont pas utilisé les transports en commun ou les véhicules de service. La CGT a soulevé les problèmes de disponibilité du véhicule de service de Reims entre les 2 huissiers, la BCR et les besoins des autres services ainsi que la sécurité des agents dans le cadre de leur déplacement en transport en commun avec matériels de l'administration, dossiers, argent en espèces... La direction va étudier notre demande.

Seuls, nous ne pouvons pas faire grand chose. Etre à la CGT finances publiques c'est s'inscrire dans un collectif pour mieux être défendu. Adhérez à la CGT Finances Publiques !

Contactez le secrétaire départemental de la section de la Marne de la CGT finances publiques

said.zerar@dgfip.finances.gouv.fr